



Le 23 septembre 2025

La Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime et la Communauté de Communes Inter Caux Vexin signent un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027

À l'issue de la visite du centre bourg en cours de réhabilitation de Montville, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Julien Demazure, Vice-président du Département de la Seine-Maritime en charge de l'arrondissement de Rouen, et Éric Herbet, Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin, ont signé le nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Il s'agit du 45ème contrat de territoire signé sur la génération 2023-2027 et du 6ème en Seine-Maritime.

D'un montant total de plus de 23,95 millions d'euros, ce nouveau contrat porte sur 13 projets, dont 9 sont soutenus par la Région à hauteur de 2,5 millions d'euros. Le Département de la Seine-Maritime participe au financement des 13 projets à hauteur de plus de 3,91 millions d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initiée en 2016. Sur la période 2017-2022, de nombreux projets du territoire de la Communauté de communes Inter Caux Vexin ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant de plus de 1,73 million d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec la Communauté de communes Inter Caux Vexin traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Le Département de la Seine-Maritime est le premier partenaire des communes dans leurs investissements. En 10 ans, le nombre de projets soutenus a triplé et en 2024, plus de 30 millions d'euros d'aides aux communes et à leurs groupements ont été alloués. Avec un soutien total de 3,91 millions d'euros, le Département rend possible les 13 projets contenus dans ce contrat de territoire avec la Communauté de Communes Inter Caux Vexin. Grâce à cet outil qui a montré sa pertinence et son efficacité, la collectivité départementale joue pleinement son rôle de protecteur des territoires, de garant de la solidarité territoriale, d'aménageur efficace et équitable des espaces. C'est tout le sens de notre politique en direction des territoires, c'est tout le sens des contrats territoriaux de développement » a rappelé Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime.

« Aujourd'hui, nous ne signons pas seulement un document. Nous scellons une alliance renforcée entre la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime, et notre Inter Caux Vexin – une alliance au service d'un territoire qui, comme le rappellent nos contrats, doit être plus dynamique, résilient, et pleinement engagé dans les transitions. Ces projets s'inscrivent dans la continuité des contrats précédents, mais avec une ambition renforcée : passer de la logique de subvention à celle de co-construction. Ils sont structurants, ils sont stratégiques, ils sont surtout indispensables pour répondre aux défis de notre temps » a souligné Eric Herbet, Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin.

Parmi les 9 projets qui bénéficient de l'aide de la Région et du Département de la Seine-Maritime :

4 projets d'aménagements d'espaces publics financé par la Région pour plus de 1,073 million d'euros et par le Département de la Seine-Maritime pour plus de 1,637 million d'euros :

- Le réaménagement du centre-bourg de Montville,
- L'aménagement d'une aire de stationnement au centre-bourg de Clères :
 - désengorger le parking de la gare saturé,
 - prolonger l'accompagnement régional en faveur de l'extension du PEM de la halte ferroviaire et de la maison médicale,
 - soutenir l'attractivité de cette commune touristique.
- Une première phase de requalification du centre-bourg de Bosc-le-Hard, consistant à améliorer l'espace névralgique de la commune de 2 500m² desservant plusieurs équipements (mairie, école, salle de sport...).
- L'aménagement d'un espace de loisirs et de rencontre intergénérationnel à Clères, passe par la création d'une zone végétalisée, comprenant notamment la plantation d'arbres, l'installation de mobilier urbain, la réalisation d'un parcours pédagogique sur la biodiversité locale.

4 projets d'équipements sportifs soutenus par la Région à hauteur de plus de 1,35 million d'euros et par le Département de la Seine-Maritime à hauteur de plus de 1,30 million d'euros :

- La construction d'une salle multisports à Pissy-Pôville, permettant de développer les activités sportives sur cette partie sud-ouest du territoire ;
- La construction d'un complexe sportif éco-responsable à Fontaine-le Bourg qui a pour objectif de répondre aux demandes non satisfaites des associations sportives sur le secteur et d'offrir également un espace de pratique pour les élèves de la MFR de Coquéreaumont ;
- L'agrandissement du complexe sportif du SIVOSS de Buchy visant à augmenter la capacité d'accueil des associations sportives et des collégiens et à améliorer son confort thermique ;
- L'aménagement de la salle omnisport Jacques Lebarbier à Montville afin de maintenir des activités sportives sur cette partie très dynamique du territoire et pérenniser l'équipement.

Un projet d'espace culturel, accompagné par la Région à hauteur de 83 000 euros, et par le Département de la Seine-Maritime à hauteur de 373 053 euros :

Le projet d'espace culturel Bovary à Ry consiste en la création d'une médiathèque et d'une résidence d'auteurs au sein d'un bâtiment de caractère situé en plein cœur de bourg. Le soutien régional concerne uniquement la résidence d'auteurs. Ce projet complète de nombreuses initiatives locales autour de Madame Bovary renforçant ici l'identité culturelle du territoire en lien avec l'œuvre de Flaubert.

4 projets accompagnés par le Département de la Seine-Maritime à hauteur de 596 154 euros :

- La première phase de de l'aménagement et de la requalification d'espaces publics et urbains à Clères ;
- Le schéma directeur cyclable de la Communauté de communes Inter Caux Vexin ;
- La transformation d'un bâtiment agricole type « charreterie » en maison des associations à Blainville-Crevon ;
- La réhabilitation / extension des locaux communautaires à Montville.

Contacts presse :

Région Normandie : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41

Département de la Seine-Maritime : Aurélia Jublin-Chartier – aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr – 06 61 33 07 26